

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction des affaires maritimes

Décision du 28 juin 2016 relative à la composition du Comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2016

NOR : DEVT1615854S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur des affaires maritimes,

Vu le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines ;

Vu l'arrêté du 12 août 2015 relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime,

Décide :

Article 1^{er}

Les cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime, les professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur, les enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur et les personnes qualifiées dont les noms suivent sont désignés pour participer aux réunions du Comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2016.

Présidence

M. GALY Laurent, président.

M. GABRIEL Gilbert, vice-président.

Pont

M. ALBARET Jean-Pierre, administrateur des affaires maritimes.

M. LE DOUGUET Louis, enseignant non fonctionnaire de l'enseignement maritime.

Mme GARNIER Célia, administratrice des affaires maritimes.

M. LECUONA Jean-Jacques, professeur de lycée professionnel agricole.

M. MONIE Arthur, enseignant non fonctionnaire de l'enseignement maritime secondaire.

M. LE CAR Samuel, professeur technique de l'enseignement maritime.

M. PERROT Dominique, personne qualifiée.

M. TALLEC Gilles, professeur de lycée professionnel agricole.

Machine

M. LLINNAS Thierry, professeur de lycée professionnel agricole.

M. DIJOURD Patrick, enseignant non fonctionnaire de l'enseignement maritime.

M. GESSOT Georges, enseignant non fonctionnaire de l'enseignement maritime secondaire.

M. FLATRES Hervé, enseignant non fonctionnaire de l'enseignement maritime supérieur.

M. GABORIAU Jérôme, enseignant non fonctionnaire de l'enseignement maritime supérieur.
M. LEROY Emmanuel, enseignant non fonctionnaire de l'enseignement maritime.
M. PHILIPPE Didier, enseignant non fonctionnaire de l'enseignement maritime secondaire.
M. VIOLA Fabrice, enseignant non fonctionnaire de l'enseignement maritime supérieur.

Article 2

Le Comité national de sélection des sujets peut se constituer en groupes de travail selon la nature et la spécificité des sujets à sélectionner. Il est réuni à Nantes dans les conditions fixées par une note de l'inspecteur général de l'enseignement maritime relative à l'organisation des travaux du comité.

Article 3

Le directeur des affaires maritimes est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 28 juin 2016.

Pour le directeur et par délégation :
*Le sous-directeur des gens de mer
et de l'enseignement maritime,*
Y. BECOUARN